

11 octobre 2017

Je soussignée, Guylaine Bourgoïn, présidente d'élection, produit un rapport sur la procédure des déclarations de mise en candidature.

Le bureau municipal était ouvert le vendredi 6 octobre 2017 de 9 h à 16 h 30, dernière journée pour déposer les déclarations de candidatures.

**LES POSTES MIS EN CANDIDATURE ÉTAIENT :**

maire :	André Fafard
conseiller au siège numéro 1 :	Pier-Hugo Chagnon
conseiller au siège numéro 2 :	Jean Collard
conseiller au siège numéro 3 :	Roger Collard
conseiller au siège numéro 4 :	Patrick Salvas
conseiller au siège numéro 5 :	Éric Laforge
conseiller au siège numéro 6 :	Pierre Laflamme

Advenant 16 h 30, il n'y a eu qu'un seul candidat à chacun de ces postes, ils sont donc déclarés élus par acclamation pour une période de quatre (4) ans :

maire :	Pierre Laflamme
conseillère au siège numéro 1 :	Vicky Lauzier
conseiller au siège numéro 2 :	Jean Collard
conseiller au siège numéro 3 :	Roger Collard
conseiller au siège numéro 4 :	Patrick Salvas
conseiller au siège numéro 5 :	Philippe Roy
conseillère au siège numéro 6 :	Sylvie Fafard

Considérant que tous les sièges sont comblés, et qu'il y a un seul candidat par siège, les candidats sont proclamés élus. Il n'y aura pas d'élection le dimanche 5 novembre prochain.

---

Guylaine Bourgoïn  
Présidente d'élection